

## ACCÉLÉRER LA PRODUCTION DES COMPTES

### Comment accélérer la production des comptes annuels dans les établissements de l'enseignement privé

#### ➤ PUBLIC

Chefs d'Établissement, Directeurs Administratifs et Financiers, Responsables Administratifs et Financiers, Attachés de Gestion, Comptables.

#### ➤ PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Cependant elle s'adresse principalement aux salariés des établissements de l'enseignement privé touchant au domaine comptable et de gestion.

#### ➤ MODALITÉS D'ADMISSION

Signature de la convention de formation.

#### ➤ OBJECTIFS

- Planifier et réaliser les travaux de révision comptable.
- Structurer un dossier de contrôle adapté au secteur et mettre en place des techniques d'auto-contrôle.
- Préparer au mieux le dossier comptable avant l'intervention de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes.

#### ➤ MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Moyens : Pédagogie active et participative reposant sur des échanges avec les stagiaires. Apports théoriques, synthèse, exercices pratiques, mises en situation.
- Supports : Support de présentation type "power point remis" à chaque stagiaire ; Documents facilitant le suivi de la formation et pouvant donner un apport pédagogique sous forme dématérialisée afin de mettre en application les méthodes utilisées pendant et après la formation.

Connexion internet, vidéo projecteur, paperboard.

#### ➤ MOYENS D'ENCADREMENT

L'animation de la formation est assurée par Stéphane POINTIN : Diplôme d'Études Comptables et Financières (DECF) Responsable de l'équipe Secteur Non Marchand du Pôle Amiens Haute Picardie - Manager au sein du réseau enseignement région Nord.

#### ➤ NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants.

#### ➤ DATES DE LA FORMATION

Consulter les dates sur le site : <https://espaceformation.opcalia.com>

#### ➤ DURÉE

7 heures.  
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

#### ➤ MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des acquis.

#### ➤ VALIDATION

Attestation de formation.

#### ➤ TARIF

250 € Net par stagiaire.

#### ➤ LIEU

AREP Hauts de France  
Parc de la Haute Borne, 70 avenue de l'Harmonie, 59650 Villeneuve d'Ascq

#### ➤ RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Xavier Floquet - Tél. 03.20.07.96.18



## PROGRAMME DE FORMATION

### ➤ LES OBLIGATIONS COMPTABLES

#### Les sources du droit applicable aux OGEC :

- Les comptes annuels
- Le schéma d'organisation comptable
- L'annexe
- La spécificité comptable de l'enseignement privé
- Les tableaux de synthèse de fin d'exercice

### ➤ LE CONTRÔLE INTERNE

- Les conditions préalables à un bon arrêté
- La définition du contrôle interne
- Les fonctions du contrôle interne
- Les avantages du contrôle interne
- Les limites du contrôle interne
- Les principes d'organisation du contrôle interne

### ➤ LES CONTRÔLES GÉNÉRAUX

#### Les aspects juridiques :

- Les statuts
- Les registres des procès-verbaux des conseils d'administration
- Les registres des procès-verbaux des assemblées générales
- Les principaux contrats qui lient l'association

#### La notion de contrôle comptable :

- Les objectifs du contrôle comptable
- Le principe d'organisation du contrôle
- Les vérifications détaillées
- Les moyens et méthodes de contrôle
- L'exécution des contrôles

### ➤ LE CALENDRIER

- Le calendrier d'année de la gestion

### ➤ LES PRECONISATIONS PRATIQUES

- Le dossier permanent
- Le dossier annuel

### ➤ LES DOSSIERS DE CONTRÔLE

- Les fonds propres – subventions – provisions
- Les immobilisations
- Les stocks
- Les achats/fournisseurs
- Le social
- Les impôts et taxes
- Les opérations financières
- Les éléments exceptionnels
- Les autres comptes et l'annexe